



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dossier de presse commun de la préfecture et de la région académique

Les Vacances apprenantes dans le Grand Est

 **vacances
apprenantes**



**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**

Table des matières

Table des matières.....	2
Introduction.....	3
L'École ouverte : des activités au service du renforcement scolaire.....	4
Quel intérêt pour les élèves et leurs familles ?.....	4
Qui encadre les élèves ?.....	4
Comment se décline l'École ouverte ?.....	4
École ouverte : une mobilisation exceptionnelle cette année.....	5
Les colos apprenantes.....	6
Pour qui ?.....	6
Par qui ?.....	6
Un label délivré par l'État, gage de qualité.....	6
Les collectivités territoriales au cœur de ce programme.....	6
Financement.....	6
Aides exceptionnelles aux accueils de loisirs sans hébergement : un dispositif intégré à « Vacances apprenantes ».....	7
Une offre culturelle à partager en famille.....	8
Une plateforme au service de l'éducation artistique et culturelle.....	8
L'été culturel dans le Grand Est.....	8
Contacts utiles : référents départementaux.....	10
École ouverte dans la région académique.....	10
Les Colos apprenantes.....	10

Introduction

Les vacances d'été 2020 sont inédites : pendant plusieurs mois, en raison de la crise sanitaire, les enfants et adolescents ont été scolarisés à distance, n'ont pas pu se rendre dans des lieux culturels, n'ont pas pu pratiquer d'activités sportives. L'ensemble des dispositifs que leur offre un cadre de socialisation ont été mis entre parenthèses pendant un temps.

Le 5 mai dernier à Poissy, le président de la République a appelé à ce que cet été « particulier » soit l'occasion de faire preuve collectivement d'inventivité et de créativité pour incarner la nation apprenante tout au long de l'année et d'aider davantage les familles à « organiser des temps d'occupation, de culture, ensemble ».

Dans le Grand Est, les services de la Région académique, de la Direction régionale et départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale (DRDJSCS) et de la Direction régionale à des Affaires culturelles (DRAC) sont pleinement mobilisés pour permettre à un public aussi large que possible de bénéficier d'un soutien pédagogique et social.

> **L'opération « Vacances Apprenantes »**, qui comprend plusieurs dispositifs, est la réponse déployée par le Gouvernement, notamment le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse en partenariat avec le ministère de la Culture, les collectivités locales et le secteur associatif, pour proposer aux élèves et à leurs familles une offre nouvelle articulant renforcement des compétences scolaires, découvertes culturelles et activités sportives.

Cette opération est rendue possible grâce à la synergie et la forte mobilisation d'un important réseau d'intervenants. Il s'agit de faire de cet été un moment de partage de connaissances et de convivialité entre élèves eux-mêmes, et entre élèves et intervenants enseignants, étudiants, des collectivités ou encore du tissu associatif.

> **L'opération « L'été culturel et apprenant »** a l'ambition de donner aux artistes les moyens de créer et de diffuser leurs œuvres et leurs spectacles, et de renouer avec leurs publics sur leurs territoires ; permettre à tous les publics, en particulier les plus fragiles et les plus jeunes, touristes ou habitants, de nouer ou renouer le lien avec une offre culturelle non plus immatérielle mais physique, pendant tout l'été, partout en France : ce sont les objectifs de l'été culturel et apprenant conçu par le ministère de la Culture.

L'École ouverte : des activités au service du renforcement scolaire

Dans le cadre de Vacances apprenantes, l'École ouverte va permettre à environ 22.100 élèves des écoles primaires, des collèges et des lycées, de bénéficier de renforcement scolaire le matin et d'activités collectives (artistiques, sportives, culturelles, etc.) l'après-midi. Auparavant limité aux quartiers prioritaires de la ville, le dispositif « École ouverte » se généralise cette année à l'ensemble du territoire. **Près de 500 établissements** sont concernés dans la région académique Grand Est.

Quel intérêt pour les élèves et leurs familles ?

Le dispositif École ouverte répond à cinq enjeux :

- Renforcer les compétences scolaires des élèves, notamment dans l'acquisition des savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter et respecter autrui ;
- Proposer des activités culturelles, sportives et de découverte de la nature, en lien avec les enjeux contemporains climatiques et de biodiversité ;
- renouer des liens sociaux en privilégiant des temps d'actions collectives ;
- Renforcer le lien avec les familles. Pour les familles inquiètes du niveau scolaire de leur enfant après cette période, École ouverte est l'occasion de les rassurer et de les accompagner dans le suivi du projet scolaire de leur enfant.

Qui encadre les élèves ?

- Des personnels de l'école, du collège ou du lycée organisateur : enseignants et administratifs, assistants d'éducation
- Des personnes extérieures à l'Éducation Nationale : étudiants, volontaires en service civique, retraités ou les parents d'élève.
- Les artistes et les associations complémentaires de l'école (les partenaires jeunesse et sport, les centres de loisirs, mini-séjours et colonies de vacances)

Des jobs d'été pour les étudiants du Grand Est

La région académique Grand Est a souhaité renforcer l'accueil et l'encadrement des jeunes bénéficiaires de l'École ouverte, tout en s'inscrivant dans une démarche de lutte contre la précarité étudiante. Elle a créé le 18 juin une plateforme pour recueillir les candidatures des étudiants des académies de Nancy-Metz, de Reims et de Strasbourg souhaitant s'engager dans l'opération.

Cet outil, ouvert jusqu'au 5 juillet, est également accessible à l'ensemble des acteurs du territoire Grand Est. À ce jour, la plateforme a pleinement rempli ses objectifs et le nombre de candidatures suffit aujourd'hui à permettre aux dispositifs de se dérouler dans les conditions optimales.

Comment se décline l'École ouverte ?

En plus de l'École ouverte traditionnelle (soutien scolaire le matin, activités l'après-midi) et de stages de réussite proposés aux élèves du 1^{er} degré, deux déclinaisons supplémentaires sont offertes cette année :

École ouverte buissonnière : l'École ouverte avec des déplacements « nature »

Certains établissements urbains proposent à leurs élèves, des séjours ou des déplacements « nature » en zone rurale afin de les sensibiliser au développement durable, de leur permettre de découvrir la nature et le patrimoine local. À l'occasion de ces séjours, les élèves découvriront des conditions de vie et un environnement différents de leur quotidien les amenant à des prises de responsabilité favorables à une plus grande autonomie.

L'Été du pro : l'École ouverte pour les filières professionnelles

Parmi les lycéens, les élèves des lycées professionnels sont un public à privilégier du fait de la grande difficulté de travailler les enseignements professionnels pratiques et du décrochage constaté durant la période de confinement.

Les élèves de lycées professionnels pourront être accueillis dans leur établissement d'origine ou dans un établissement proposant un accès aux plateaux techniques nécessaires à leur formation initiale.

Des campus des métiers et des qualifications pourront faciliter cette organisation en réseau et mobiliser le cas échéant leur capacité d'hébergement (internat, résidence, etc). Les activités sur plateaux techniques se feront toujours sous l'encadrement de professeurs d'enseignement professionnel de l'établissement d'accueil et par petits groupes.

École ouverte : une mobilisation exceptionnelle cette année.

En 2020, l'offre des dispositifs de soutien scolaire s'est fortement enrichie par rapport aux années précédentes, avec une attention particulière portée à l'éducation prioritaire, aux zones rurales et aux quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Sur l'ensemble de la région académique Grand Est, le nombre d'écoles et d'établissements volontaires dans les académies de Nancy-Metz, de Reims et de Strasbourg a été multiplié par 5. Les collectivités locales, communes, départements, Région sont parties prenantes de l'opération École ouverte dans le cadre de leurs compétences respectives.

Quelques chiffres :

Ecole ouverte	Nancy-Metz	Reims	Strasbourg	Total
Chiffres prévisionnels au 01/07/2020				
Nb d'établissements (écoles, collèges, lycées hors LP)	183	174	138	495
Dont Ecole ouverte	159	152	118	429
Dont Ecole ouverte buissonnière	8	9	5	22
Dont Été du pro	16	13	15	44

Pour en savoir plus

[Site du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse](#)

Les colos apprenantes

Les **Colos apprenantes** mêlent offre de loisirs et renforcement des apprentissages, pour préparer au mieux la rentrée scolaire. Dans le Grand Est, **environ 12000 enfants et jeunes** bénéficieront de ce programme ce qui correspond à une **dotations globale de l'État de 5,3 millions d'euros**.

Pour qui ?

Les **Colos apprenantes** accueilleront des enfants et des jeunes de 3 à 17 ans, dont 80 % issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Elles ont tout particulièrement été conçues pour les enfants et les jeunes qui ont subi plus durement la crise sanitaire et ont eu des difficultés à maintenir le lien avec l'école et les apprentissages durant la période de confinement.

Par qui ?

Les opérateurs de colonies de vacances (les associations, les **collectivités territoriales**, les comités d'entreprise, des structures marchandes) élaborent une offre de Colos apprenantes qu'ils soumettent à l'État dans le but d'obtenir le label **Colos apprenantes**.

Un label délivré par l'État, gage de qualité

Le label "**Colos Apprenantes**" crée un cadre de confiance pour les familles, les collectivités et leurs partenaires. Pour les organisateurs, il permet de mettre en avant des activités de qualité et des temps de renforcement des apprentissages adaptés au contexte de crise sanitaire. Pour les familles, il permet de garantir le savoir-faire des personnels et la qualité éducative des activités.

Les collectivités territoriales au cœur de ce programme

Leur place est centrale : elles connaissent leurs territoires et les publics à cibler en lien avec l'Éducation nationale et les associations. Elles peuvent répondre à l'appel à candidatures local de deux manières :

- en tant qu'organisateur directs de séjours de vacances. Si le séjour est labellisé, elles bénéficieront d'une enveloppe spécifique de l'État pour les actions menées ;
- si elles ne disposent pas de centres de vacances ou d'un partenariat existant avec un opérateur, l'État facilite la mise à disposition de séjours « clé en main » en leur donnant accès à un catalogue d'offres d'opérateurs labellisés avec des financements dédiés.

Financement

L'aide de l'État est à hauteur de 80 % maximum du coût du séjour (soit 400 € pour un séjour de 5 jours/ jeune). Le cofinancement côté collectivité est de 20 %, avec la possibilité de prévoir une participation symbolique des familles.

Aides exceptionnelles aux accueils de loisirs sans hébergement : un dispositif intégré à « Vacances apprenantes »

Les accueils de loisirs proposent une offre éducative de proximité. Dans le contexte de sortie de crise, ils doivent contribuer activement à :

- la (re)socialisation des enfants,
- faciliter la perspective de la rentrée scolaire,
- offrir aux parents un mode de garde reconnu et sécurisé.

Un appui aux organisateurs est donc proposé au travers d'une aide ponctuelle et exceptionnelle.

Celle-ci vise à **garantir l'ouverture des accueils**, à **accroître les capacités** et **participer à l'amélioration de la qualité**. Les dépenses supplémentaires peuvent par exemple provenir de l'application du protocole sanitaire ou de l'amélioration de l'offre quantitative ou qualitative (plus d'activités, acquisition de matériel pédagogique...) ainsi que le soutien aux formations des personnels d'encadrement.

L'enveloppe budgétaire de l'État s'élève pour le Grand Est à 1,9 million d'euros.



«Quartiers d'été»: une offre multiple pour les habitants des Quartiers Prioritaires de la Ville

Le plan « Quartiers d'été 2020 » a pour ambition de faire de cette période estivale, un temps utile et ludique pour les habitants des quartiers prioritaires (QPV) ne pouvant partir en vacances et cela dans une logique de renforcement du lien social et d'accès à de nouvelles opportunités. Il doit, par son envergure, constituer une incarnation de l'action publique menée en faveur des habitants des quartiers et être un vecteur de tranquillité publique.

Ce plan se déploie autour des six objectifs suivants :

- **Objectif 1 - Déployer les Vacances apprenantes** - Objectif 2 - Occuper l'espace public - Objectif 3 – Conforter / recréer des relations de confiance police/population - Objectif 4 – Valoriser les actions de solidarité - Objectif 5 - Développer les offres de formations et les dispositifs d'accès à l'emploi - Objectif 6 – Renforcer la culture dans les quartiers.

Le plan « Quartiers d'été » fait partie intégrante du programme « vacances apprenantes ».

Chaque département adaptera son programme en fonction des réalités territoriales.

Pour la région Grand Est, 1 million d'euros sera mobilisé dans ce cadre.

Trouver un séjour labellisé <https://www.education.gouv.fr/les-colos-apprenantes-304050>

Une offre culturelle à partager en famille

Tous les lieux de culture ont dû fermer pendant le confinement et l'action artistique et culturelle sur le terrain s'est interrompue pendant de nombreuses semaines. Pour répondre au besoin de culture exprimé par l'ensemble des Français dans ce contexte, en particulier les plus jeunes, le ministère de la Culture mobilise l'ensemble de ses forces afin d'amplifier son action en faveur de l'émancipation et du vivre ensemble.

Donner aux artistes les moyens de créer et de diffuser leurs œuvres et leurs spectacles, et de renouer avec leurs publics sur leurs territoires ; permettre à tous les publics, en particulier les plus fragiles et les plus jeunes, touristes ou habitants, de nouer ou renouer le lien avec une offre culturelle non plus immatérielle mais physique, pendant tout l'été, partout en France : tels sont les objectifs de l'été culturel et apprenant conçu par le ministère de la Culture.

Doté de 20 M€ au niveau national pour soutenir de multiples actions et initiatives partout en France, l'été culturel s'articule et complète les « vacances apprenantes », les « quartiers d'été » et « campagnes d'été » qui visent à offrir des activités aux jeunes et aux familles, pendant cette période qui suit la crise sanitaire.

Une plateforme au service de l'éducation artistique et culturelle

Pour favoriser le retour aux pratiques artistiques et culturelles des jeunes et remettre les arts et la culture au cœur de la vie des familles dès l'été, les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale et de la Jeunesse ont lancé une plateforme sur laquelle les artistes et les professionnels de la culture peuvent proposer des projets pendant l'été, partout en France.

Cet outil permet de mettre en relation les acteurs culturels portant des projets d'éducation artistique et culturelle, et les établissements scolaires qui peuvent être intéressés par ces propositions, dans toute leur diversité : ateliers, visites, lectures, courtes résidences, petites formes de spectacles, etc.

<https://www.culture.gouv.fr/plateforme-eac>

L'été culturel dans le Grand Est

L'été culturel et apprenant dans le Grand Est permettra de réaliser une saison artistique estivale, avec une offre culturelle et des actions d'éducation artistique et culturelle à l'école, sur l'ensemble du territoire de la région, et avec une attention particulière aux zones rurales et aux quartiers de la politique de la ville.

L'État soutient neuf actions construites, en partenariat et complémentarité avec la Région Grand Est, avec le concours des départements et des communes, dans une volonté partagée de soutenir la vie artistique et culturelle des territoires, de donner les moyens aux équipes artistiques de diffuser leurs créations et de permettre aux publics de renouer au cours de l'été avec l'art, la culture, le patrimoine.

- **La saison estivale** vise à soutenir une programmation culturelle et artistique tout au long de l'été. Sur la base d'un appel à projets, les artistes du spectacle vivant ou des arts visuels proposent des spectacles ou des œuvres qui peuvent être diffusés dans l'espace public, ou dans des salles ;
- **Les résidences ouvertes** : cet appel à projets s'adresse aux artistes qui souhaitent travailler à leurs créations ou effectuer des résidences dans des théâtres et salles de spectacle qui ouvriront leurs portes aux publics ;
- **Les ateliers et résidences d'illustrateurs en bibliothèques** : 25 ateliers ou résidences d'une semaine, organisés par l'agence de coopération Interbibly, sont plus particulièrement destinés aux jeunes publics ; ce programme est complété par l'accueil en bibliothèques d'interventions de jeunes illustrateurs diplômés en 2020 des quatre écoles d'art du Grand Est.

- **Les livres invisibles** : une trentaine de livres d'éditeurs régionaux publiés au cours du premier semestre et qui n'ont pu être proposés au public, seront présentés dans les librairies et bibliothèques, en partenariat avec la Confédération pour l'illustration et le livre ;
- **Les ateliers ou résidences sur l'architecture et le cadre de vie** : les étudiants de l'École nationale d'architecture de Nancy s'engagent pour animer des ateliers et des visites pour des scolaires mais aussi pour les habitants de territoires ruraux et des quartiers de la politique de la ville ;
- **Création d'un journal pour les jeunes** : des collégiens et des jeunes des quartiers sont invités à concevoir des reportages en mode professionnel, en partenariat avec des journalistes de la presse régionale.

La DRAC relance par ailleurs deux actions qui avaient été interrompues par le confinement :

- **Les résidences « Fabriques Grand Est »**, en collèges, de jeunes artistes issus de l'enseignement supérieur culture, se prolongeront pendant les vacances, dans 6 départements de la région, avant la reprise de septembre ;
- **Passeurs d'image** : ce programme de projections de films pour les jeunes se poursuivra dans toutes les villes du Grand Est, en partenariat avec les exploitants et les associations d'éducation populaire.

Enfin, le **Théâtre national de Strasbourg est ouvert tout l'été**. Il a conçu une programmation spéciale, « La traversée de l'été », qui comporte des propositions de spectacles pour les scolaires, les résidents des EHPAD et tous les publics, à Strasbourg et dans le Bas-Rhin, mais également des visites du théâtre et des ateliers.

Contacts utiles : référents départementaux

Dans chaque service de l'État mobilisé cet été, des référents sont nommés dans chaque département du Grand Est pour répondre aux questions des usagers sur les différents dispositifs « Vacances apprenantes » :

École ouverte dans la région académique

Ardennes (08)	Anne-Sophi.Simon@ac-reims.fr
Aube (10)	
Marne (51)	
Haute-Marne (52)	
Meurthe-et-Moselle (54)	ce.ia54@ac-nancy-metz.fr
Meuse (55)	ce.ia55@ac-nancy-metz.fr
Moselle (57)	ce.ia57@ac-nancy-metz.fr
Vosges (88)	ce.ia88@ac-nancy-metz.fr
Bas-Rhin (67)	vacancesapprenantes@ac-strasbourg.fr
Haut-Rhin (68)	ce.davlc@ac-strasbourg.fr

Les Colos apprenantes

DRDJSCS	marie.leonhardt@jscs.gouv.fr
DDCSPP 08	barthelemy.roy@ardennes.gouv.fr
DDCSPP 10	anne-christine.stein@aube.gouv.fr
DDCSPP 51	arnaud.lecourt@marne.gouv.fr
DDCSPP 52	maryvonne.icarre@haute-marne.gouv.fr
DDCS 54	delphine.demaret@meurthe-et-moselle.gouv.fr
DDCSPP 55	eric.villette@meuse.gouv.fr
DDCS 57	marie.filiali@moselle.gouv.fr
DDCS 67	thierry.rochegune@bas-rhin.gouv.fr
DDCSPP 68	laurent.dupuy@haut-rhin.gouv.fr
DDCSPP 88	nina.pavot@vosges.gouv.fr

DRDJSCS : Direction régionale et départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale

DDCS : Direction départementale de la cohésion sociale

DDCSPP : Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations

Ce dossier a été coréalisé par :

Préfecture de Région Grand Est

Région Académique Grand Est

Direction régionale et départementale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion sociale

Direction régionale des Affaires culturelles

Contacts presse

Préfecture de la région Grand Est : aurelie.contrecivile@bas-rhin.gouv.fr

Région Académique Grand Est : communication@region-academique.fr

Direction régionale et départementale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion sociale :
florence.jeandel@jscs.gouv.fr

Direction régionale des Affaires culturelles : isabelle.boucher-doigneau@culture.gouv.fr